



RAPPORT DU MAIRE 2015

En vertu de l'article 955 du Code municipal, je vous fais le présent rapport sur la situation financière de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine. J'aborderai les points suivants :

- 1- Les actifs financiers
- 2- Le passif financier
- 3- Les avoirs des contribuables
- 4- Le rapport financier
- 5- L'évaluation de la Municipalité
- 6- Les réalisations de l'année courante
- 7- La liste des contrats
- 8- La rémunération des élus
- 9- Les orientations municipales pour 2016
- 10- La conclusion

Au début de la présente année, la situation était la suivante :

1. ACTIF FINANCIER

L'actif financier constitué de l'avoir en banque, des différents comptes et des débiteurs totalisait la somme de 587 696 \$ au 31 décembre 2014. Les immobilisations, quant à elles, totalisaient la somme de 1 628 510 \$.

2. PASSIF FINANCIER

Le passif, soit les emprunts temporaires, les créiteurs et frais encourus, les revenus reportés et ainsi que les versements exigibles sur la dette à long terme se chiffraient à 432 954 \$ au 31 décembre 2014.

3. AVOIR DES CONTRIBUABLES

Au chapitre de l'avoir des contribuables, nous retrouvons, au 31 décembre 2014, un surplus accumulé de 192 698 \$, des réserves financières et fonds réservés de 11 616 \$, des montants à pourvoir dans le futur ainsi que de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme de 1 590 110 \$.

4. RAPPORT FINANCIER

M. Benoît Côté, comptable agréé a effectué l'audit pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2014 conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, s'assurant par ce procédé que les états financiers ne comportent aucune anomalie significative. À son avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Baie-Sainte-Catherine au 31 décembre 2014.

Par contre, plusieurs recommandations ont été faites de sa part pour améliorer les pratiques comptables et la saine gestion des deniers publics de la Municipalité. Plus de détails à ce sujet dans la section des réalisations pour l'année 2015.

5. ÉVALUATION

Un sommaire du rôle d'évaluation a été déposé le 31 août 2015 et notre valeur foncière est présentement de 22 225 000 \$.

6. RÉALISATION POUR L'ANNÉE 2015

Dans l'ensemble, pour l'exercice en cours, les prévisions budgétaires adoptées en début d'année ont été respectées. Les réalisations de 2015 l'ont été dans les domaines de l'hygiène du milieu, de la sécurité-incendie, de la sauvegarde des acquis du village, de la remise à niveau du bâtiment municipal, dans la professionnalisation des pratiques de l'administration publique du village, dans la voirie, dans le rayonnement de la Municipalité et dans la vie communautaire du village.

a) Hygiène du milieu

Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, nous avons produit un *État de la situation* comme toutes les années puisque c'est une exigence gouvernementale.

Toujours en lien avec cette Stratégie, nous avons régularisé la situation de Baie-Sainte-Catherine avec son eau potable avec l'installation et la mise en fonction d'un débitmètre avec enregistreur de données. Cet appareil de mesure permettra de quantifier avec une grande précision la quantité d'eau distribuée et nous permettra aussi d'identifier plus rapidement des fuites d'importance dans notre réseau d'aqueduc. À noter que cette mesure et ses répercussions ont servi ailleurs comme prétexte à l'installation de compteurs d'eau. Conséquemment à cela, nous continuerons dans la voie de la consommation responsable et nous chercherons avec vous les citoyens des moyens pour faire baisser notre consommation.

Un autre appareil de débitmètre a également été posé dans la cabane de chloration en remplacement d'un appareil similaire désuet dont les pièces de rechange ne se retrouveront plus sur le marché dans quelque temps. Les travaux en lien avec les deux débitmètres ont été réalisés suite à du financement provenant de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Pour le projet de traitement des eaux usées du village, nous sommes maintenant rendus à la fin de l'étape des études préliminaires et le projet a été déposé pour étude et approbation au Gouvernement du Québec. Nous sommes dans la bonne voie pour atteindre l'échéance imposée de 2020 pour le traitement de nos eaux usées.

Dans un souci de préparer une relève pour le traitement de l'eau potable, la Municipalité a procédé à l'embauche d'un nouvel employé qui est formé présentement en la personne de Monsieur Jean Perron.

b) Sécurité-incendie

Nous avons réussi à renouveler l'entente de sécurité-incendie avec la Municipalité de Tadoussac pour une autre période de 5 ans.

c) Sauvegarde des acquis du village

Au cours de l'année, la Municipalité a failli perdre son CLSC situé à l'édifice municipal Albert-Boulianne. Suite à mon travail comme Maire et à celui de la présidente du CSSS Madame Andrée Deschênes, nous avons réussi à convenir d'une entente avec les autorités gouvernementales afin de conserver notre CLSC et les soins à domicile dans le village. Les détails de cette entente impliquaient, entre autre chose, la gratuité des locaux situés dans la Municipalité.

d) Remise à niveau du bâtiment municipal

Il y a plusieurs années, la Municipalité a acquis l'ancienne école primaire du village pour la somme symbolique de 1\$ et l'a transformé en bâtiment municipal multifonctionnel. Par contre, le bâtiment n'est plus aux normes et nécessite d'importants travaux de remise à l'état. Conséquemment, le Conseil municipal actuel a entrepris, avec entre autres choses l'aide financière du programme gouvernemental sur la *taxe sur l'essence et la contribution du Québec* (TECQ) et de nos assurances suite au sinistre de la toiture, des rénovations d'importance.

On parle ici de la réfection de la toiture, la remise à l'état des systèmes de chauffage, d'électricité et de luminaires, la rénovation intérieure des planchers du gymnase et du deuxième étage, l'identification des éléments structurels contenant de l'amiante et l'amélioration du stationnement de l'édifice.

e) Professionnalisation des pratiques de l'administration publique du village

Cela fait maintenant plus d'une année que la nouvelle équipe d'employés administratifs est en place. Durant cette période, plusieurs changements significatifs ont été apportés aux façons de faire. Il est important de comprendre que ces changements n'ont pas été entrepris pour défaire ce qui était, mais plutôt dans le but de l'améliorer. Parmi les changements entrepris, nous retrouvons le suivi des conseils du vérificateur de la Municipalité pour ce qui est de la rénovation des pratiques comptables, le développement et l'uniformisation d'une signature et d'un graphisme professionnel pour le village, la mise en place d'une mémoire institutionnelle afin qu'une future équipe administrative puisse se retrouver plus facilement et ainsi que l'organisation des données informatiques de la Municipalité.

Par ailleurs, afin de faciliter le travail des employés, de moderniser nos façons de faire et de pouvoir offrir de nouveaux services aux citoyens, le Conseil municipal a fait l'acquisition cette année d'un appareil de reproduction multifonctionnel. Ce dernier permet maintenant de faire des télécopies, de faire des reproductions de documents (scan) et de faire des photocopies en couleurs. Ces nouveaux services s'offrant dorénavant aux citoyens moyennant de légers frais couvrant l'exploitation de la nouvelle machine.

f) Voirie municipale

Nous avons reçu une subvention dans le cadre du Programme d'Amélioration du Réseau Routier Municipal (PARRM) pour un montant de 10 000 \$. Cet argent nous a servis à améliorer la rue Leclerc.

Nous avons finalement réussi à sensibiliser le Ministère des Transports du Québec à la problématique du Syndrome de la Traverse. Ce dernier s'est engagé à déployer des radars pédagogiques sur le territoire de la Municipalité l'été prochain et a procédé récemment à un changement de message sur les panneaux à messages variables le long de la route de la Grande-Alliance (route 138). Le nouveau message incluant des références à une baisse de la vitesse et à plus de prudence.

g) Rayonnement de la Municipalité

Un effort a également été entrepris cette année afin d'épousseter l'image de marque de la Municipalité.

À ce sujet, nous avons entrepris de changer nos pancartes municipales aux entrées du village. Nous avons engagé une agence de publicité locale avec GO Charlevoix afin de développer de la publicité à notre image et selon nos finances. Dans ce dossier, nous serons également été la vedette de deux reportages du magazine culturel de la région de Charlevoix GO-Xplore qui mettent en vedette les Municipalités charlevoisienne par un portrait de leurs dirigeants.

De plus, nous sommes maintenant présents de façon active sur les médias sociaux que les touristes utilisent. À ce sujet, nos efforts dans ce domaine ont déjà été reconnus puisque le magazine professionnel de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) – Le Scribe – a procédé à une entrevue avec notre directeur-général. Cette entrevue avait pour objectif de présenter la démarche, les efforts et les gains de la Municipalité dans le domaine des communications sur les médias sociaux afin que cela serve d'exemple et d'inspiration pour d'autres municipalités québécoises.

Nous avons de plus travaillé et continuerons de le faire avec nos partenaires comme Tourisme Charlevoix afin de mettre de l'avant le contenu publicitaire et promotionnel de la Municipalité.

Le nouveau site Internet sera mis en ligne très probablement au début de l'année 2016.

Précédemment, nous vous avons mentionné que nous avons procédé à l'embauche d'un nouvel employé en traitement de l'eau potable qui est formé actuellement. Ce que nous avons réussi également dans ce dossier est assez incroyable puisque ce dernier et toute sa cohorte sont

Édifice municipal Albert-Boulianne
308, rue Leclerc, Baie-Sainte-Catherine, GOT 1A0
www.baiestecatherine.com

Téléphone : 418-620-5020

Télécopieur : 418-620-5021

Courriel : municipalite@baiestecatherine.com



Ici... la ZÉNitude par excellence!

formés ICI dans la Municipalité de la fin novembre à la mi-décembre. C'est la première fois que nous avons la chance d'accueillir une formation d'Emploi Québec sur notre territoire et celle-ci est donnée aussi pour une première fois dans Charlevoix. Par ailleurs, nous avons manifesté notre intérêt à la Commission scolaire des Trois-Lacs – instigatrice des formations d'Emploi Québec pour notre région – pour toute autre formation qui pourrait être donnée à Baie-Sainte-Catherine.

La Municipalité s'est vue aussi récompenser avec un Prix Patrimoine régional dans la catégorie de la préservation et de la mise en valeur de son paysage avec notre réseau de sentiers pédestres. À ce sujet, notre prix étant une superbe photographie de François Rivard qui vous sera dévoilé dans les prochaines semaines.

Finalement, nous avons fait l'acquisition d'un nouvel appareil photographique numérique de qualité permettant ainsi aux employés de faire des clichés à la hauteur de nos médias sociaux et du nouveau journal.

h) Vie communautaire de Baie-Sainte-Catherine

La Municipalité faisant partie maintenant de la MADA (*Municipalité Amies des Aînés*), nous avons un plan d'action à mettre de l'avant.

Une des actions qui y était citée et que nous avons mise en place cette année est l'édition du journal municipal « Le Vent du Fjord ». La publication du journal tous les mois a été très bien reçue par les citoyens.

7. LA LISTE DES CONTRATS

a) Déneigement

Nous sommes dans notre troisième année d'entente avec *Les Entreprises de Déneigement G.D.* pour le déneigement de notre municipalité. Ce contrat a été accepté au montant total de 62 500 \$.

b) Promotion de la Municipalité

Une entente a été signée avec la firme de publicité charlevoisienne *GO Charlevoix*. Le contrat inclut le développement d'une nouvelle image de marque pour la Municipalité avec la production et la mise en valeur de publicités locales. Le contrat était d'une valeur de 2 960 \$ et est censé prendre fin à la fin de l'été 2016.

Un autre contrat de gré à gré d'un montant de 6 000 \$ a également été accordé aux *Enseignes Pierre Bouchard*. Le but de cette entente était la confection de trois nouvelles pancartes de bienvenue situées au centre et à l'ouest de la Municipalité. Le financement de ce contrat provient d'un consensus des membres de l'hébergement traditionnel affilié à Tourisme Charlevoix – dont la Municipalité fait partie – et qui provient du retour d'argent sur la taxe d'hébergement.

c) Bâtiment municipal Albert-Boulianne

D'importants travaux de rénovation ou de remise au niveau ont été effectués dans le bâtiment municipal dont la réfection de la toiture, la mise en place d'un registre des endroits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, la mise à niveau de l'électricité, du système de chauffage, des luminaires et des systèmes de sécurité incendie et sans oublier la reconstruction intérieure suite au sinistre survenu lors de la réfection du toit.

- Réfection de la toiture

La toiture a été refaite en neuf suite à un appel d'offres public (SEAO) pour un montant de 120 000 \$ et le contrat a été donné au plus bas soumissionnaire qui était *Bruno Blanchette Construction*. Le contrat a été accordé à la fin de l'année 2014 et la Municipalité vient de procéder au dernier paiement.

D'autres travaux ont également été entrepris sur la toiture suite à son sinistre. Ces derniers feront l'objet de procédures légales à venir pour récupérer les sommes investies par la Municipalité.

- Registre de l'amiante

Une exigence gouvernementale sur des nouvelles règles concernant l'amiante dans les bâtiments nous obligeait cette année à produire un registre des endroits et des matériaux susceptibles d'en contenir dans le bâtiment municipal Albert-Boulianne. Ce contrat a été accordé de gré à gré à la *Société Mutuelle de Prévention inc.* pour un montant de 2 731 \$.

- Mise à niveau de l'électricité, du chauffage, des luminaires et des systèmes de sécurité incendie

Ce sont tous des travaux qui ont été entrepris dans le cadre de différents dossiers, étapes ou événements survenus au cours de l'année. Étant donné la nature des travaux, leur arrivée dans le temps et le montant de chacun d'entre eux, il n'y a pas eu d'appel d'offres. Les entreprises engagées ont été principalement *Réjean Savard Électricité* pour un montant 16 321,79 \$; avec en appui pour les travaux de plomberie sur le système chauffage *Équipements Charlevoix* pour un montant de 590,94 \$. Les travaux sont présentement terminés.

- Nettoyage du sinistre

Lors de la réfection de la toiture, un sinistre d'importance est survenu avec l'apparition des chutes du Niagara au deuxième étage et dans le gymnase de l'édifice municipal. Des travaux de nettoyage et de démolition sélective des zones sinistrées étaient nécessaires. Le caractère urgent des tâches à entreprendre et les montants associés à ces dernières ont fait en sorte que les entreprises engagées l'ont été de gré à gré.

Les frais ont été défrayés par les assurances de la Municipalité. Les entreprises ont été *Qualinet* pour le nettoyage pour un montant de 5 631 \$ et ainsi que *Morneau Tremblay Construction Excavation* pour la démolition des zones sinistrées pour un montant de 8 401 \$.

- Reconstruction intérieure (après-sinistre)

Suite au sinistre et après avoir eu la certitude que la nouvelle toiture était étanche, la Municipalité a entrepris par voie d'appel d'offres sur invitation de sélectionner un entrepreneur pour la reconstruction. L'entreprise gagnante du processus (le plus bas soumissionnaire) a été *Bruno Blanchette Construction* pour un montant de 34 400 \$.

d) Hygiène du milieu

Comme mentionné précédemment dans la section des réalisations de 2015, d'importants travaux ont été faits sur le réseau d'aqueduc municipal afin de mesurer avec précision notre débit d'eau utilisé. Ces travaux ont été accordés de gré à gré à des entreprises recommandées par notre chef des projets spéciaux à la Municipalité, soit l'ingénieur, Monsieur Gilles Fillion.

Les entreprises engagées sont Réjean Savard Électricité pour un montant de 3 475\$, les *Compteurs Lecomte Itée* pour un montant de 9 390 \$, *Morneau Tremblay Construction Excavation* pour des travaux non facturés pour l'instant, *Turcotte 1989 inc.* pour un montant de 10 262,60 \$, *Pascal Lavoie Excavation* pour un montant de 23 688,70 \$ et sans oublier les honoraires d'ingénierie de la firme Fillion & Hansen pour un montant de 7 350 \$. L'estimation des coûts engendrés par les débitmètres est d'approximativement 55 000 \$.

8. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Dans le secteur de la rémunération des élus, nous avons entrepris une des recommandations du vérificateur de la Municipalité. Celle-ci était de procéder à un ajustement pour les conseillers pour que la portion associée à leur allocation de dépenses soit l'équivalent de la moitié de leur salaire. Au final, le salaire annuel des conseillers du village se chiffre pour 2015 à 1 685,52 \$ incluant une allocation de dépenses 567,96 \$. Pour ce qui du maire, son salaire pour l'année courante est de 5 029,20 \$ incluant une allocation de dépenses de 1 676,40 \$.

9. ORIENTATIONS POUR 2016

Au cours de la prochaine année, nous continuerons à travailler sur les différentes orientations stratégiques de la Municipalité.

a) Les développements touristique et économique

Les projets majeurs de la Baie-Sainte-Catherine qui sont la Promenade du Littoral et le développement récréotouristique et économique du site de la Pointe-aux-Alouettes seront encore parmi les priorités de la prochaine année.

b) Hygiène du milieu

Le projet du traitement des eaux usées, le suivi sur les débitmètres et la consommation d'eau municipale et ainsi que la mise en place d'incitatifs locaux pour la gestion de

certaines matières compostables sont parmi les priorités de ce secteur pour la prochaine année.

c) Remise à niveau du bâtiment municipal

Le Conseil municipal ayant décidé de se doter d'un plan triennal sur les immobilisations a stipulé que si les moyens financiers étaient au rendez-vous de continuer sur la lancée de remise en état de l'édifice municipal Albert-Boulianne. Les prochaines étapes étant le changement de la fenestration sur la façade avant du bâtiment et la peinture de certaines pièces au deuxième étage.

d) Salle Henri-Paul-Chamberland

Nous continuerons de travailler en partenariat avec le Ministère de la Sécurité publique et d'autres partenaires de la Municipalité afin que la Salle Henri-Paul-Chamberland devienne un endroit où nos concitoyens pourront se réunir en cas de problème majeur.

e) Rayonnement de la Municipalité

La finalisation du nouveau site Internet prévu en début d'année, l'utilisation stratégique des médias sociaux et du WEB, la finalisation de notre entente avec GO Charlevoix, le placement stratégique du nouveau contenu publicitaire créé et le développement de partenariat avec d'autres acteurs majeurs de l'économie touristique de Charlevoix sont parmi les principaux chantiers que la Municipalité mènera dans ce secteur pour la prochaine année.

10. CONCLUSION

En mon nom, celui du Conseil municipal et en celui de tous les citoyens de notre Municipalité, je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont accordé du temps pour la vie communautaire du village. Vous êtes le ciment de notre communauté et pour cela, vous avez toute notre gratitude. En terminant, je vous signale que nous prévoyons un rapport financier équilibré pour l'année en cours.

Donald Kenny
Maire